



Conférence de presse du 30 avril 2019
Présentation Claude Baehler, président
(Seule la version orale fait foi)

Spécificités et réalisations vaudoises

La première priorité de l'agriculture vaudoise est de fournir des aliments de qualités et diversifiés à la population tout en préservant les ressources, la biodiversité et en respectant le bien-être animal. Cette priorité a été largement soutenue en votation populaire par la population vaudoise (sécurité alimentaire, souveraineté alimentaire, fairfood...), ce qui encourage les agriculteurs à persévérer dans leurs activités, dans la mise en place de nouvelles pratiques agricoles et à innover perpétuellement.

La surface agricole Vaudoise représente le 10% de la surface agricole nationale. Le canton de Vaud a la particularité de s'étendre du bord du lac aux Alpes en passant par le Jura, le Jorat et les plaines alluviales (plaine du Rhône et de la Broye). La complexité des climats et la multitude des topographies génèrent une agriculture diversifiée. Environ 55 % de la surface est dévolu à la culture vivrière (céréales, oléagineux, pommes de terre, protéagineux, arboriculture, cultures maraîchères, viticulture...). Le reste (45%) est constitué de prairies naturelles.

De tout temps les agriculteurs ont dû lutter contre les herbes indésirables, les ravageurs et les maladies fongiques, pour protéger leurs cultures. Depuis 1930, les premiers produits de protection des plantes ont été utilisés et ont permis de supprimer les famines dans bien des endroits du globe. Les développements de la recherche (toujours en cours) permettent de fournir à l'agriculture des variétés plus productives, des moyens qui s'affinent continuellement pour protéger les cultures et, finalement, produire toujours plus de calories. Mais cela ne suffit déjà pas à couvrir les besoins alimentaires de la population en forte augmentation – le taux d'auto-provisionnement en Suisse a passé de 60% à 52% ces 30 dernières années.

Dès les années 90, la production raisonnée est apparue et s'est répandue rapidement sur l'ensemble du pays. Les règles principales sont la rotation de cultures, le bilan de fumure, le seuil d'intervention avant une application phytosanitaire et la promotion de la biodiversité. Les surfaces dévolues à la biodiversité ont sans cesse augmenté pour atteindre 12% de la surface agricole en 2019. La base de la production raisonnée perdure et est complétée par de nouvelles pratiques qui s'améliorent année après année afin de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires et d'antibiotiques – ces dix dernières années, l'utilisation de PPh a diminué de 27% pour les exploitations (prestations écologiques requises).

Des techniques de désherbage mécanique se développent (herse étrille, sarclage) pour diminuer les herbicides. Des couvertures gélives apportent aussi leurs contributions pour diminuer la pression de plantes indésirables. La méthode de confusion sexuelle et l'utilisation de prédateurs sont pratiquées pour freiner les ravageurs. Pour contrer les maladies fongiques nous n'avons malheureusement pas encore suffisamment de moyens autres que les produits de traitements, de synthèse ou bio. Le projet du Boiron a permis de fortement diminuer les résidus de PPh dans les eaux. Ces mesures se

mettent également en place dans d'autres régions. Des actions telles que le projet Progrès Sol, le Plan phyto national, le Plan phyto cantonal, le projet vaudois Phydèle (réduction de 50% de PPh par exploitation), le projet intercantonal PestiRed en collaboration avec Agroscope (réduction de 75% des PPh et de 10% des rendements au maximum) sont en cours. Le projet TariSelect propose des mesures pour diminuer l'utilisation d'antibiotiques pour les vaches laitières.

Les mesures proposées dans ces projets génèrent de nouvelles pratiques qui vont largement et rapidement être employées. Toutes ces pratiques ne sont malheureusement pas applicables de manière uniforme à tous les sols et à toutes les régions du canton, sans compter avec les effets liés aux changements climatiques.

Engagements spécifiques de Prométerre

La qualité et la sécurité alimentaire ainsi que les modes de détention des animaux sont des préoccupations majeures de la population. Pour répondre à ces préoccupations légitimes, il est important d'expliquer nos métiers de la terre. Du fait de la diminution du nombre d'agriculteurs (2.5% de la population), les liens directs avec les activités de la terre se sont estompés. Le métier d'agriculteur s'est complexifié et les règles de production sont très variables d'un pays à l'autre et d'un continent à l'autre. Quand un problème surgit ici ou là sur le globe, on en fait une généralité sans prendre en compte nos pratiques nationales en vigueur. Pour donner une information précise et actuelle, Prométerre a décidé de compléter son équipe de communication en la personne de M. Grégoire Nappey, journaliste, rôdé à la communication numérique.